

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Il me fait plaisir de vous présenter ce numéro de la *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*. Ce numéro de *Remest* compte quatre articles. Ces articles constituent une sélection des meilleurs textes soumis en français suite à l'appel de communications fait dans le cadre du Congrès 2009 de l'Association canadienne des relations industrielles autour du thème : Que devient le travail ? Cet appel de texte soulevait les enjeux suivants.

Le monde du travail contemporain présente plusieurs facettes et réalités contradictoires avec lesquelles les travailleurs, les gestionnaires et les associations de travailleurs tentent de composer avec des degrés variés de succès. Qu'ils soient salariés ou qu'ils aient un statut juridique de travailleur indépendant, les travailleurs doivent faire face à des demandes accrues de flexibilité et à un milieu de travail qui impose de plus grandes exigences en termes de performance, de qualité et d'implication. Alors qu'on exige de la main-d'œuvre qu'elle réponde aux exigences croissantes de la part des employeurs et qu'elle s'adapte à de fréquents changements dans les processus de travail, on lui demande aussi d'assumer plusieurs risques qui, il n'y a pas si longtemps, étaient assumés par les employeurs ou les politiques publiques du travail et de l'emploi. Dans l'environnement économique actuel, davantage compétitif pour plusieurs firmes, les travailleurs font souvent face seuls aux coûts associés aux risques sociaux : maladie, maternité, retraite, chômage, etc.

À travers le thème « *Que devient le travail ?* », l'Association canadienne des relations industrielles invite les chercheurs et les praticiens de toutes les perspectives et disciplines à débattre des conséquences des changements dans les domaines du travail et de l'emploi, des exigences ressenties par les salariés, des analyses des enjeux vécus, des stratégies des individus et des collectifs face à ces changements, ainsi que des ébauches de réponse institutionnelle, le tout ancré tant au plan national qu'international.

Les deux premiers articles sélectionnés traitent d'une part, des protections des salariés contre les risques de licenciements collectifs au Québec, un risque aggravé par le contexte de crise économique internationale, et d'autre part des nouveaux risques liés au développement des problèmes de santé mentale au travail. L'article de **Poulin et Prud'homme**, analyse les protections sociales des travailleurs dans les cas de licenciement collectifs au Québec et celui de **Lerouge** traite du droit du travail français confronté aux nouveaux risques en posant la question suivante : quelle prise en compte de la santé mentale en droit du travail ?

Selon Poulin et Prud'homme, les pays industrialisés sont entrés dans une récession économique qui se répercutera nécessairement par d'importantes pertes d'emploi. Les travailleurs licenciés ne retrouveront pas tous le niveau de salaire et les conditions de travail qu'ils avaient avant la mise à pied, et vivront même par la suite plusieurs épisodes de chômage. Les travailleurs âgés, ceux qui sont en emploi dans la même entreprise depuis plusieurs années et ceux plus faiblement scolarisés sont plus susceptibles de connaître cette situation. Leur article s'intéresse aux protections sociales des travailleurs dans le cas des